

L'éco-exemplarité au coeur de nos priorités

Quelques bonnes idées pour organiser des fêtes de fin d'année éco-responsables



Trier ses déchets

= plus de déchets recyclés
Chaque tonne de verre triée génère une économie pour le SIETOM de 166€ et rapporte 3€ à la Ligue contre le cancer



Apporter ses déchets dangereux et encombrants à la déchetterie

= moins de déchets aux pieds des conteneurs et des déchets traités



Composter ses déchets organiques

= moins de déchets à la poubelle et du compost pour mes fleurs ou mon potager
Les composteurs sont gratuits, pensez à vous inscrire sur notre site internet



Préférer les piles rechargeables

= moins de déchets à traiter et des économies financières sur le long terme



Eviter les portions individuelles et privilégier les circuits courts

= moins d'emballages à la poubelle et dynamisme de l'économie locale



Privilégier la vaisselle durable, les nappes et les serviettes en tissus

= moins de déchet à usage unique à la poubelle et des économies financières

Deux dispositifs pour améliorer la gestion des déchets sur les manifestations

Selon l'ADEME, une manifestation réunissant en moyenne 1000 personnes consomme :

- 100 kg de papier, soit 2 arbres, 30 000 litres d'eau.
- 200 KWh d'énergie, soit 3 ans d'éclairage avec une ampoule économique.

et produit :

- 500 kg de déchets soit la production d'un usager du SIETOM sur une année.

Sachant que de nombreuses manifestations de cet acabit sont organisées sur le territoire du SIETOM, nous avons souhaité apporter des outils aux organisateurs pour améliorer la gestion des déchets sur ces rassemblements.

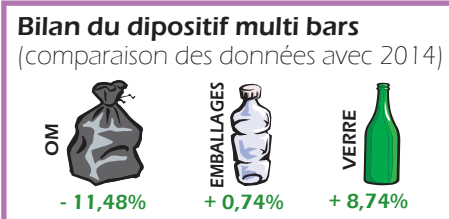
Ainsi, durant l'été 2015, le SIETOM de Chalosse a mis en place 2 dispositifs dont 59 communes ont bénéficié :

Pour les manifestations multi bars avec :

- Mise à disposition de conteneurs de tri de 240 et 180 litres et de fûts d'huile de 60 litres dans les débits de boisson, les restaurants, les bodégas...
- Installation de colonnes de tri dans les centres villes pour faciliter la vidange des petits conteneurs
- Mise à disposition de conteneurs OM supplémentaires
- Mise à disposition de gobelets réutilisables
- Organisation d'une collecte OM spécifique durant le week-end pour les plus grosses communes
- Mise à disposition d'outils de communication (affiches, guides du tri)

Pour les manifestations mono bar avec :

- Mise à disposition de 4 conteneurs OM, 2 conteneurs pour les emballages et 2 conteneurs pour le verre dans les communes. Ces conteneurs passent des uns aux autres. 12 circuits ont été créés pour faciliter ces transferts.
- Mise à disposition de gobelets réutilisables



L'éco-exemplarité se met en place aussi au sein du SIETOM

Donner l'exemple est un facteur clé pour inviter tous les citoyens à s'orienter à travers des gestes simples, vers des comportements plus vertueux pour préserver notre environnement. De plus, à l'heure où chaque salarié produit près de 100 kg de déchets /an au travail, les actions mises en œuvre participent à la limitation des impacts environnementaux, à la mise en place d'un lieu de travail plus sain et cohésif, mais aussi à la réduction des coûts liés au fonctionnement des collectivités.

Le SIETOM a donc décidé de mettre en place au sein de ses locaux une démarche éco-exemplaire et de l'étendre ensuite vers ses collectivités adhérentes. Plusieurs actions vont se mettre en place dans les semaines à venir comme :

- Harmoniser les consignes et les poubelles de tri
- Réutiliser le recto des feuilles comme brouillon
- Rappeler d'éteindre les lumières et les écrans d'ordinateur
- Equiper les agents d'une gourde
- Utiliser des gobelets compostables ou durables
- Réduire l'utilisation de produits phytosanitaires
- Favoriser le réemploi
- Former les agents à la démarche

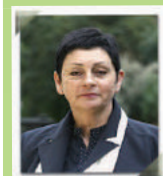


la TRIBUNE du SIETOM

pour en savoir plus sur les déchets

Décembre 2015 - n° 6

Le SIETOM à l'heure de l'économie circulaire



Dans notre dernier numéro, nous vous annonçons l'ouverture prochaine d'une recyclerie sur la commune d'Hagetmau. C'est maintenant chose faite depuis le 1er décembre grâce à l'association Landes Partage déjà implantée à Mont de Marsan et qui a souhaité se développer sur notre territoire.

Nous avons accompagné ce projet avec beaucoup d'enthousiasme et de conviction dès le départ puisqu'il offre aujourd'hui un nouveau service et permet la remise en circulation locale de biens de consommation. Le SIETOM a fait le choix de mettre en place des caissons réemploi dans ses déchetteries afin que vous puissiez amener vos objets réemployables sur un lieu proche de votre domicile. Ainsi, début janvier 2016, les déchetteries d'Hagetmau, Rion, St Sever et Tartas seront équipées. Celles d'Amou, Geaune, Pontonx, Pouillon et Poyartin le seront en fin d'année tandis que Caupenne, Mugron et Pomarez seront concernés en 2018.

En plus de ce projet, nous continuons notre marche en avant pour optimiser nos services. La modification des fréquences de collecte ordures ménagères qui a commencé à la fin du mois de septembre est aujourd'hui concluante et les premiers bilans sont satisfaisants. La collecte est davantage sécurisée et les kilomètres sont en baisse. Bien évidemment, nous avons constaté des insuffisances en conteneurs sur certains quartiers, mais nous veillons à améliorer chacune de ces situations en lien avec vos délégués communaux.

Les moyens dégagés nous permettent d'améliorer certains services. Nous avons par exemple augmenté les heures d'ouverture de 5 de nos déchetteries et nous doublons le gardiennage sur les plus fréquentées. Nous allons créer de nouveaux points tri pour favoriser la proximité, éviter les débordements et améliorer nos performances. Nous mettons aussi en place des dispositifs pour améliorer la gestion des déchets sur les manifestations et nous intensifions nos actions pour réduire les déchets avec la dotation de gourdes dans les clubs sportifs, la distribution gratuite de composteurs dans les foyers volontaires ou encore la réalisation de courts métrages par les enfants.

Pour cette nouvelle année, nous souhaitons plus de recyclage, de réemploi, de réutilisation et des changements de comportements pour limiter le gaspillage des ressources et l'impact environnemental et s'orienter vers une économie circulaire et ce dans la continuité du renouvellement de l'obtention de notre certification ISO 14001.

Bonnes fêtes de fin d'année

Odile Lafitte
Présidente du SIETOM

NOUVEAU



L'association Landes Partage a ouvert une recyclerie à Hagetmau
Depuis le 1er décembre 2015

Une recyclerie, c'est quoi ?

Une recyclerie est une structure qui accueille différents objets pour les trier, les réparer si besoin ou les démonter pour les valoriser par le réemploi. Les objets sont ensuite revendus et les pièces détachées recyclées.

Comment faire pour donner des objets ?

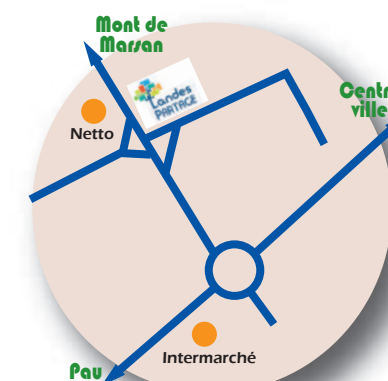
Si j'ai des objets qui peuvent encore servir et être réemployés, je peux m'en débarrasser de 3 façons :

- Les amener sur le site d'Hagetmau directement. Ils seront triés sur place puis mis en vente.
- Faire appel à Landes Partage pour venir à mon domicile.
- Les déposer dans un caisson réemploi sur les déchetteries du SIETOM. Début janvier 2016, seront équipées les déchetteries d'Hagetmau, Rion, St Sever et Tartas puis celles d'Amou, Geaune, Pontonx, Pouillon et Poyartin fin 2016.

Quels sont les objets que je peux donner ?

La recyclerie reprend tous les objets réemployables en état de fonctionnement ou nécessitant une réparation. Je peux donner des vêtements ou chaussures, des meubles, des livres, des vélos, des appareils électroménagers, du matériel informatique, des appareils de motoculture, des bibelots,...

Comment me rendre à la recyclerie à Hagetmau et quand ?



Horaires d'ouverture

En décembre

Mercredi et samedi
10h à 12h30
et 13h30 à 17h00
Mardi et jeudi
13h30 à 16h30

A partir de janvier 2016

Mercredi et samedi
10h à 12h30
et 13h30 à 17h00
Mardi, jeudi et vendredi
13h30 à 16h30

Recyclerie Landes Partage
Chemin de Bellegarde (face au Netto)
40 700 Hagetmau
Tel : 05 58 06 09 80 (Mt de Marsan)

Nos partenaires :

